

## SOU DES ECOLES - ARCHAMPS

Réunion : Assemblée Générale du 16 septembre 2019

Lieu : Salle de motricité de l'école d'Archamps

Participants : Mickaël Bolliet – Anne Pillond – Charlotte Estrade – Nicolas Dunand – Stéphanie Louis – Jessica Rimbert– Céline Bonvin– Stéphanie Louis– Chantal Weber – Maya Bianchi – Adeline Pech – Sarah Lanos - Frédéric Marti - Margaux Vautrin - Axelle Baudet – Mathieu Blaire – Nathalie Zoritchak – Alexandra Charbonnier – Adeline Pech – Caroline Raymond Pellet

Excusés : Audrey Bach - Lucie Rivail

### ORDRE DU JOUR

1. Présentation du Sou des écoles
2. Projet scolaire
3. Fête de l'école
4. Projet Classe transplantée
5. Harcèlement scolaire/climat scolaire
6. Bilan financier
7. Comité/statuts
8. Calendrier
9. Divers

#### **1. Présentation du Sou des écoles**

Association à but non lucratif, représenté par des parents d'élèves.

#### **2. Projet scolaire**

*Maternelle :*

60.- achat de livre (thème émotion) 50.- cadeaux de Noël par classe

Semaine du goût PS MS (gratuit)

Spectacle de Noël avec atelier à Viuz en Sallaz 11 euros/élèves, soit 286.- par classe

Projet Parachute (gratuit)

Projet émotion : 2100.- pour les 3 classes pour une intervenante

Maison du Salève 120.- par classe

Total 1216 euros par classe

*Cycle 2 :*

Projet parachute et jeux coopératifs occe (gratuit)

Projet ARTEPPES, 1 visite par trimestre 80.- x 3 trimestres x 4 classes

Projet cirque : pour 1 intervenant 4 classes 1 heure par classe, soit 10 séances + 1 spectacle devant les familles = 3800.- au total pour les 4 classes.

USEP (gratuit)

Total de 4760 euros pour les 4 classes

*Cycle 3 :*

Ski de fonds 500.-

Abonnements début d'année 56.-

Livres sur la mythologie 130.-

50.- cadeau Noël classe

Sortie Lyon : 135.- théâtre et 45.- musée

Sortie fin d'année

ARTEPPES et cinéma 240.-

Sortie de fin d'année 300.-

Spectacle début d'année 150.-

Total 1606 euros x 2 classes = 3212 euros

***Total pour toute l'école environ 11000.- pour l'année***

### **3. Fête de l'école**

Les maitresses sont d'accord pour la faire un samedi cette année, il faut confirmer les dates du samedi 20 avec report le 27 juin 2019.

Coupler avec la fête de la musique le 20 juin, à voir.

Prévoir une location de tente plus grande, peut-être partager les frais avec le comité des fêtes si c'est le même jour que la fête de la musique.

### **4. Projet classe transplantée**

Les maitresses voudraient mettre en place une sortie de classe transplantée (une sortie sur 2 ou 3 jours), avec 2 à 4 classes, un projet à prévoir pour dans un an puis tous les 3 ans, afin que toutes les classes y aillent une fois dans leur cursus scolaire.

### **5. Harcèlement scolaire/climat scolaire**

Pour information :

A la suite d'un incident de l'année dernière, Mme Zatarra, Mme Arnal et Mme Reine ont suivis une formation sur une méthode pour venir en aide aux élèves et aux parents.

Elles voudraient former dans le département, dans les groupes scolaires une ou deux maîtresses sur cette méthode.

Dans un second temps, il y aura peut-être une conférence donnée aux parents de la région.

### **6. Bilan financier**

Cf document du compte de résultat au 31 août 2019.

Résultat d'exploitation positif de 1'677.- euros.

Nouveau budget à allouer à l'école de 12'000 euros voté positif à l'unanimité.  
L'exercice financier se fait du 1<sup>er</sup> septembre de l'année en cours jusqu'au 31 août de l'année suivante.

## **7. Comité/statuts**

Deux départ du Sou : Mickaël Bolliet président et Lucie Rivail vice-trésorière.

*Nouvelle Présidente* : Stéphanie Louis  
*Nouvelle Vice présidente* : Sarah Lanos  
*Nouveau Vice trésorier* : Frédéric Marti  
Secrétaire : Céline Bonvin  
Vice secrétaire : Charlotte  
*A créer Webmaster* : Margaux Vautrin  
*A créer Vice Webmaster* : Axelle Baudet  
*A créer Vice Vice Webmaster* : Jessica Rimbart

Nouveau comité élu à l'unanimité.

Nouveau, logo officialisé et à déposer.  
Changer le nom de l'association.

Le comité veut faire les changements suivants dans les statuts (n'apparaissent que la partie de la phrase qui change) :

Chapitre premier

Art 1 : ....., sous le nom de « Amicale du Sou des Ecoles d'ARCHAMPS », ...

Art 2 : ...est situé à : Sou des écoles, 57 route de Blecheins, 74160 Archamps.

Chapitre deuxième

Art 6 : ... un bureau composé d'au moins un(e) président(e), un(e) vice-président(e)

....

Art 8 : Le(la) secrétaire... supplée(e) par le(la) vice-secrétaire, à défaut par un(e) autre membre du bureau.

Chapitre troisième

Art 13bis : L'exercice comptable court du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de chaque année scolaire.

Art 14 : Le(la) trésorier(e) pourra détenir en caisse une somme allant jusqu'à 200 Euros. Au delà, il(elle) devra déposer les fonds sur le compte bancaire de l'association.

Les modification des statuts sont votés positifs à l'unanimité.

## **8. Calendrier**

Manifestations maintenues :

Vente d'objets

Vente de gâteaux

Fête de Noël et vente de sapin (voir la date)

Bal du Sou

Théâtre

Vide grenier/vente de fleurs

Course d'orientation (vérifier la date pas en même temps que Vitam)

Fête de l'école

Carnaval ??

Le calendrier sera disponible mi-octobre.

## **9. Divers**

Saint-Maurice dimanche 22 septembre, il manque des bénévoles.

Achat pour cette année de verres (voir pour maintenir une caution lors des manifestations).

Banderole pour le théâtre à faire.

Banderole en commun avec le comité des fêtes pour la fête de Noël ?

Achat des étagères pour notre local.

Récupérer un frigo ?

Voir avec la mairie salle à trouver pour les réunions du Sou.

Mairie Salle des conventions.

Stand prévu le 21 pour le forum des associations.

Prochaine réunion lundi 7 octobre à 19h45, ensuite les réunions auront lieu en alternance les jeudi et lundi.